

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1003 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Trop de morts qui interpellent

(Lire en page 7)

La présidence ouvre une enquête sur «ses» décès !

Moïse Katumbi au chevet de 4 hôpitaux avec des ambulances et plusieurs matériels médicaux

(Lire en page 12)

Covid-19



10 ans après...

La VSV réclame la réouverture du procès Chebeya !

(Lire en page 3)

Parti Lumumbiste Unifié

Lugi Gizenga meurt dans des circonstances non élucidées

(Lire en page 7)



Coopération sportive

(Lire en page 11)

TP MAZEMBE
Moïse Katumbi à Anderlecht, voici pourquoi c'est possible

Assemblée nationale

Cacophonie autour de la violation de certains articles

Certains députés déplorent les défaillances techniques et dénoncent la violation des articles 69, 73, 104 et 159 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, durant les plénières organisées dans le contexte de la Covid-19. Pour proroger l'état d'urgence par exemple, seule une soixantaine de députés prennent part au vote sur les 500 que compte la chambre basse du Parlement.

Afin de respecter les mesures barrières, l'Assemblée nationale organise ses plénières avec une soixantaine des députés dans l'hémicycle. Les autres sont en téléconférence sans avoir ni le droit de parole en-

core moins celui de voter, déplore Fabien Mutomb de l'UDPS.

«Ceux qui sont en dehors de Kinshasa sont complétement déphasés», dénonce le député Gratien Iracan du Mouvement social qui fustige le fait que le quorum n'est pas atteint dans toutes les décisions prises par l'Assemblée nationale.

Le président de la Commission Politique, administrative et juridique de l'Assemblée nationale, Lucain Kasongo, évoque pour sa part un cas de force majeure face à la pandémie de Coronavirus.

Il parle plutôt d'une décision responsable.

Il sied de noter qu'en plus des prorogations de l'état d'urgence votées sous un format réduit, l'Assemblée nationale a aussi examiné certaines questions orales avec débat, le réquisitoire du procureur général ainsi que certaines propositions de loi.

L'Assemblée nationale et le Sénat accélèrent leur rythme de travail à 15 jours de la clôture de cette session ordinaire de mars. Dans ce contexte de la pandémie à Coronavirus, la grande partie du travail se fait en commission et la majorité des parlementaires suivent les plénières en téléconférence.

Cour Constitutionnelle

Le nouveau Procureur Général a pris ses fonctions

Le nouveau Procureur Général près la Cour Constitutionnelle, Jean Paul Mukolo Nkokesha, a prêté serment mardi à Kinshasa devant le Président de la République, Félix Tshisekedi, au palais du peuple en présence des élus de deux chambres du Parlement.

Jean Paul Mukolo fait partie des membres du bureau du Conseil supérieur de la magistrature nommé en février dernier par le président Félix Tshisekedi. Ils sont parmi les plus importants magistrats du pays,



note la presse présidentielle qui souligne que ce dernier est réputé «compétent et intègre».

Le nouveau Procureur Général près la Cour Constitutionnelle a été pendant longtemps avocat général au niveau du Parquet général de la République.

D'autres magistrats nommé dans cette vague sont notamment Dominique

Thambwe Wa Kaniki nommé premier président de la cour de cassation, Octave Tela Ziele, nommé procureur général près le conseil d'Etat, le Général Joseph Mutombo Katalay est lui nommé premier Président de la haute cour militaire, enfin, le lieutenant général Timothée Mukuntu a été maintenu au poste d'auditeur général près la haute cour militaire. ACP/LR

Haut-Katanga

Lubumbashi a son laboratoire pour le dépistage de la COVID-19

La ville de Lubumbashi (Haut-Katanga) va être dotée d'un laboratoire capable de faire le dépistage de la COVID-19 sur place. Le Premier ministre, sylvestre Ilunga Ilunkamba, a remis lundi 1er juin du matériel de cette structure technique au gouverneur de province.

Cette cérémonie a eu pour cadre les installations du laboratoire provincial de Lubumbashi. Sylvestre Ilunga Ilunkamba a, à cette occasion, remis au gouverneur de province du matériel tel que le cartouche, 1 250 tests rapides de COVID-19 suivis du protocole thérapeutique.

Ce geste a été salué par le ministre provincial de la santé, Joseph Sambu Bulanda, indiquant que ce lot va faciliter la prise en charge des malades et va aussi booster la riposte dans la province car très souvent les tests qui sont envoyés à l'Institut natio-

nal de la recherche biomédicale (INRB) mettent beaucoup de temps avant d'être renvoyé pour la confirmation ou non des cas de COVID-19. Ce qui parfois crée des stress chez ceux sur qui les prélèvements ont été effectués.

« Dans un bref délai, nous avons déjà les appareils, il faut qu'une équipe de l'INRB descende dans les 72 heures pour venir les adapter, les placer et faire les premiers tests ensemble avec nous et aussi un processus de vérification de crédibilisation », a indiqué le ministre provincial.

Ce laboratoire va donc permettre le dépistage des malades tant de la province du Haut-Katanga que ceux des provinces voisines.

La province du Haut-Katanga compte 33 cas confirmés, dont six ont déjà été déclaré guéris par l'INRB et deux décès.

Rentrée scolaire

Inquiétude sur les mesures de prévention de la COVID-19

Le ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, dit prendre des précautions sanitaires nécessaires à la rentrée des classes préconisées par les responsables de l'Enseignement primaire, secondaire et technique en cette période de la pandémie de la COVID-19. Il l'a affirmé au cours d'une conférence de presse tenue lundi 1er juin à Kinshasa.

Le ministre Eteni a insisté sur le respect strict des mesures d'hygiène et de distanciation sociale pour éviter la propagation du Coronavirus à l'école et en famille :

« La rentrée scolaire, ça fait aussi partie des mesures que nous allons prendre dans le cadre du déconfinement, surtout dans les provinces qui ne sont pas encore affectées. Donc, nous allons bientôt permettre la rentrée scolaire dans ces provinces. Mais, il faudrait d'abord qu'on assure que les mesures barrières seront appliquées. C'est-à-dire que dans chaque école, il faudrait avoir un dispositif de lavage des mains, du savon, ainsi de suite et qu'on puisse dire aux enfants de ne pas rester collés pendant la récréation par exemple ».

Il a également annoncé la possibilité de rouvrir les écoles dans les provinces touchées par le Coronavirus.

« Dans des provinces atteintes - comme à Kinshasa - nous sommes en train de réfléchir parce que nous ne voulons pas courir le risque, même si on dit que les enfants ne sont pas vraiment touchés par la maladie, mais ils peuvent être le vecteur qui amène la maladie à la maison chez leurs parents. C'est à la maison que les dégâts vont commencer à se faire sentir », a précisé Eteni Longondo ; avant de poursuivre :

« Si on prend la décision dans ce sens, il faudra que nous, au niveau du secteur de santé, nous puissions nous assurer que voilà dans chaque école, il y a un dispositif de lavage des mains, que les enfants ont compris qu'il ne faut pas être ensemble, qu'on ne puisse pas mettre deux enfants sur un banc ».

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction**Enquête et Reportage**

Boendy BL

Jacques Famba

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

Direction Commerciale et**Financière**

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

10 ans après...

La VSV réclame la réouverture du procès Chebeya !

Elle n'entend pas lâcher prise. L'organisation de défense des Droits de l'homme la Voix de sans voix (VSV) a commémoré le lundi 1^{er} juin 2020, les dix ans de la disparition tragique de son ancien président Floribert Chebeya et de son chauffeur et beau-frère, Fidèle Bazana. Le thème de la commémoration est évocateur : « Dix ans après votre assassinat, tous unis pour défendre votre cause » ! La VSV est loin d'oublier Floribert Chebeya, et croit qu'un procès juste mettrait ses animateurs actuels en sécurité contre la furie de la politique vis-à-vis des défenseurs des droits de l'homme. Aussi, Rostin Manketa, Directeur exécutif de la VSV, a-t-il capitalisé l'opportunité de ce douloureux anniversaire pour demander au Président Félix Tshisekedi, de faciliter « la réouverture du procès » de Chebeya afin d'établir les responsabilités.

Ci-dessous, le discours de circonstance.

- **Distingués Invités, en vos rangs et titres respectifs ;**
- **Chers Collègues Défenseurs des droits humains ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse ;**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ;**

Au nom de la Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV), permettez-nous de saluer une fois de plus l'engagement dont vous avez toujours fait montre à l'occasion de la commémoration de l'assassinat de deux (2) défenseurs des droits humains, en l'occurrence Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et Fidèle BAZANA EDADI.

Il convient de relever que cette fois-ci, l'assassinat de deux (2) défenseurs des droits humains précités est commémoré dans un contexte particulier où la pandémie covid-19 sévit partout et cause de nombreux morts dans le monde entier en semant la désolation et la tristesse dans plusieurs pays.

En République Démocratique du Congo (RDCongo), l'état d'urgence sanitaire décrété par le Chef de l'Etat depuis le 24 mars 2020 ne nous permet pas de nous mobiliser physiquement comme d'habitude pour respecter les mesures préventives prises par les autorités congolaises dans le but de lutter contre la propagation de cette pandémie.

Cependant, il convient de souligner qu'à travers nous toutes et tous présents en ce lieu devant la tombe de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, c'est toute la communauté mondiale des défenseurs des droits

humains, les membres de familles biologiques ainsi que toutes les personnes éprises de justice et de respect des droits humains qui commémorent l'an dix (10) du crime d'Etat perpétré le 01 juin 2010 dans les installations de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (actuel Commissariat Général de la Police Nationale Congolaise).

La présente commémoration est placée sous le thème principal : « Dix (10) ans après votre assassinat, tous unis pour défendre votre cause ».

Point n'est besoin de vous rappeler que chaque le 1^{er} juin reste et restera toujours une date commémorative où tous les défenseurs des droits humains et l'opinion tant nationale qu'internationale se mobilisent et se mobiliseront **toujours davantage pour se souvenir de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et son compagnon d'infortune Fidèle BAZANA EDADI, tous assassinés injustement pour leur combat en faveur de la démocratie, du respect des droits humains et des libertés fondamentales et à travers eux, nous nous souvenons de tous les autres collègues défenseurs des droits humains dont les nombreux activistes pro-démocratie assassinés également injustement pour leur travail.**

La date du 01 juin est également une occasion non seulement pour raviver la mémoire de l'opinion publique, mais aussi et surtout, de rappeler la nécessité de la poursuite de la lutte qu'a menée Floribert CHEBEYA BAHIZIRE en donnant ainsi un message clair et fort aux autorités congolaises que la VSV, les autres ONGDHs et la

Communauté Internationale sont toujours **en attente d'une justice équitable en faveur de Floribert CHEBEYA et Fidèle BAZANA.**

- **Distingués Invités, en vos rangs et titres respectifs ;**
- **Chers Collègues Défenseurs des droits humains ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse ;**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ;**

1^{er} juin 2010-01^{er} juin 2020, cela fait dix (10) ans, jour pour jour, depuis que le corps de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE a été retrouvé sans vie au quartier Mitendi à Mont Ngafula, non loin de ce lieu où nous nous trouvons et que celui de Fidèle BAZANA EDADI est porté disparu jusqu'à ce jour et ce, après qu'ils aient été torturés et soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant dans les installations de l'ex l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise.

Depuis lors, cela fait également dix ans que la justice n'a pas été rendue à Floribert CHEBEYA et Fidèle BAZANA et que les commanditaires, les auteurs intellectuels, les co-auteurs et de nombreux exécutants de ce crime d'Etat continuent à jouir de l'impunité alors qu'ils sont présents et circulent librement en RDCongo particulièrement à Kinshasa et à Lubumbashi. Sur ce volet, la VSV s'insurge contre les déclarations faites ce dernier temps sur la demande de la libération du Colonel Daniel MUKALAY. En effet, ce dernier, loin d'être un innocent a joué un rôle très important dans l'assassinat de Floribert CHEBEYA comme l'ont prouvé de nombreux témoignages et déclarations lors des audiences à la Prison Centrale de Makala.

D'ailleurs, en son temps, la VSV a dénoncé la peine de complaisance qui lui avait été infligée par la Haute Cour Militaire en 2015.

La décongestion des prisons que nous souhaitons tous suite à la covid-19 n'est pas une raison pour libérer le Colonel Daniel MUKALAY WA MATESO car des dispositions utiles peuvent être prises pour le protéger en prison contre cette maladie.

La VSV demande au Président de la République Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, en sa qualité de Magistrat suprême, de tout mettre en œuvre pour **la réouverture du procès sur l'assassinat de Floribert CHEBEYA** et de son compagnon d'infortune en vue de leur rendre justice.

La VSV et les ONGDHs demandent au Président de la République, un signal fort de lutte contre l'impunité des crimes contre les Défenseurs des Droits de l'Homme en relevant de ses fonctions le Général John NUMBI BANZA TAMBO, actuel Inspecteur Général des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et qu'il soit mis à la disposition de la justice en garantissant ses droits à la défense.

Chers Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et Fidèle BAZANA EDADI

Vous avez été cruellement arrachés à l'affection de vos familles respectives et de tous ceux qui se battent pour le respect de la dignité humaine.

En nous retrouvant pour la énième fois devant votre tombe, nous lançons pour la énième fois un signal fort aux auteurs, commanditaires et exécutants de votre lâche et ignoble assassinat que nous sommes tous unis pour défendre votre cause.

En ce lieu, nous renouvelons une fois de plus notre détermination et notre engagement à poursuivre la lutte que vous avez menée pour les sans voix, ces personnes injustement privées de leurs droits et de leurs libertés fondamentales.

Que vive la flamme des droits de l'homme, symbole de la dignité inhérente à la personne humaine que vous avez défendue jusqu'aux sacrifices suprêmes en RDCongo.

Fait à Kinshasa, le 01 juin 2020.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)

10 ans après son assassinat, la famille de Floribert Chebeya réclame toujours justice



En République démocratique du Congo, cela fait dix ans que le défenseur des droits de l'homme, Floribert Chebeya Bahizire et son chauffeur Fidèle Bazana ont été assassinés dans la capitale Kinshasa. Leurs familles et les organisations de défense des droits de l'homme exigent la réouverture du procès et chargent le général John Numbi, l'expatréon de la police devenu depuis 2018 inspecteur général de l'armée. Lundi à Kinshasa, les proches se sont recueillis sur la tombe de Floribert Chebeya, ils ne cachaient pas leur déception plus d'un an après l'arrivée au pouvoir du nouveau président, Félix Tshisekedi. Difficile pour les proches de Floribert Chebeya de retenir leurs larmes devant la tombe, une simple croix avec son nom. « Je sais qu'il ne reviendra plus mais que justice soit faite ! », déclare Adelaïde, la sœur aînée du défenseur des droits de l'homme. Chaque année, depuis dix ans, sa disparition est commémorée. Le président de l'ONG congolaise, la Voix des sans voix, avait été retrouvé mort dans sa voiture dans la nuit du 1er

au 2 juin 2010. Le corps de son chauffeur et ami Fidèle Bazana n'a lui jamais été retrouvé.

Avec l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir, Adelaïde Chebeya espérait enfin la réouverture d'un procès plus juste sur l'assassinat de son frère. « Je croyais qu'il serait sensible comme nous mais je ne sais si c'est la peur, qu'est-ce qui l'empêche de réagir sur le problème de Floribert. » La famille essaie de garder patience. Mais les collègues du défenseur des droits de l'homme, sont catégoriques, à l'image de Rostin Manketa, le directeur de la Voix des sans voix. « Nous savons qu'avec la coalition, le président de la République a beaucoup de réserve, mais il doit fouiner dans le passé et notamment dans l'assassinat de Floribert Chebeya, sinon on cessera de parler d'état de droit en République démocratique du Congo. On n'a pas besoin de slogan ! Pour nous, le général John Numbi, actuel inspecteur général des forces armées, demeure le suspect numéro un dans cet assassinat ! »

Avant de disparaître, Floribert Chebeya avait ren-

dez-vous dans les locaux du quartier général de la police avec John Numbi, alors patron de la police. Un procès a bien eu lieu, aboutissant même à des condamnations, que les proches des victimes trouvent complaisantes. Il sied de signaler que dans un communiqué conjoint rendu public ce mardi 02 Juin et parvenu à POLITICO.CD, cinq (5) Organisations non gouvernementales des droits humains, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH-OMCT), la Ligue des électeurs (LE), le Groupe Lotus (GL), l'ASADHO et la Voix des sans voix, dénoncent l'assassinat de Floribert Chebeya et la disparition Fidèle Bazana, qui, 10 ans après, la justice n'a toujours pas été rendue en RDC. Ces ONGDH appellent ainsi à la « mobilisation internationale pour que les assassins présumés soient jugés et sanctionnés. » « Alors que depuis dix ans, seule une parodie de justice a été rendue dans le procès des assassins présumés du défenseur des droits humains Floribert Chebeya et de la disparition de son chauffeur Fidèle Bazana, les espoirs se tournent désormais vers le prési-

dent de la République récemment élu, Félix Tshisekedi », indiquent ces Cinq ONGs. « La société civile congolaise (et les familles des victimes) attendent la destitution et des poursuites judiciaires à l'encontre du Général John Numbi Banza Tambo. Ce dernier, considéré comme le commanditaire de ces actes, était, à l'époque des faits, Inspecteur général de la police et est aujourd'hui Inspecteur général de l'armée congolaise et sous sanctions de l'Union européenne depuis 2016 pour son rôle présumé dans des atteintes à la démocratie et au processus électoral en RDC. » rapporte ce communiqué conjoint rendu à Paris, Genève et Kinshasa.

La FIDH, Fédération internationale des droits de l'homme clame pour une justice «équitable.» «Bien que la RDC ait un nouveau Président, l'appareil judiciaire congolais semble rester inchangé. Nous attendons qu'un procès équitable se tienne enfin. La justice doit être rendue pour Floribert et Fidèle », a déclaré Alice Mogwe, Présidente de la FIDH. Floribert Chebeya, directeur exécutif de la Voix des sans-voix pour les droits

de l'Homme (VSV) et membre de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), et Fidèle Bazana, également membre de la VSV et chauffeur de Floribert Chebeya, ont disparu le 1er juin 2010 alors qu'ils se rendaient à un rendez-vous avec l'Inspecteur Général de la police nationale congolaise (IG/PNC), M. John Numbi Banza Tambo. Le corps de M. Chebeya a été retrouvé sans vie par la police le lendemain, alors que Fidèle Bazana reste toujours introuvable. Le 23 juin 2011, la Cour militaire de Kinshasa-Gombe rendait son verdict condamnant cinq des huit policiers prévenus dans l'affaire à la peine capitale pour quatre d'entre eux, et à la prison à perpétuité pour un autre, et acquittant les trois autres. En septembre 2015, la justice congolaise acquittait en appel quatre de ces policiers et allégeait la condamnation du cinquième, faisant un véritable affront aux familles des victimes. Depuis lors, des organisations internationales des droits humains réitèrent la responsabilité de l'État Congolais dans cette affaire.

Louis-Paul Eyenga

Change au parallèle

Le franc congolais pique du nez : 1.930 FC le \$ US

Le mois de juin 2020 vient de démarrer avec un taux de change de 1.930 (mille neuf cent trente) FC pour un dollar américain (USD) sur le marché parallèle à Kinshasa. Selon le constat, le franc congolais continue sa dépréciation face aux devises étrangères, notamment face au dollar américain, en se négociant à 1.930 (mille neuf-cent- trente) FC le dollar américain pour le plus offrant la semaine du 25 au 31 mai 2020 et 1.905 (mille neuf-cent- cinq) FC pour le moins offrant, contre 1.910 (mille neuf-cent-dix) FC pour le plus offrant et 1.890 (mille huit-cent-quatre-vingt-dix) FC pour le moins offrant la semaine du 18 au 25 du même mois et de la même année.

Selon les cambistes, la dépréciation du FC est consécutive à la rareté de devises étrangères sur le marché et à sa forte demande auprès des opérateurs économiques.

Par contre, un expert en économie monétaire qui a requis l'anonymat, a affirmé que l'une des causes à la base de la dépréciation actuelle du franc congolais, c'est la



faible mobilisation des recettes de l'État et les effets négatifs liés à la pandémie du coronavirus (covid-19). Celle-ci, a-t-il poursuivi, paralyse les activités économiques.

Pour lui, l'absence de la diversification de l'économie en est également la cause, dans la mesure où pendant plusieurs décennies, l'économie congolaise est demeurée dépendante exclusivement de la production minière, au détriment d'autres secteurs productifs tels que l'agriculture, le tourisme et voir même la culture. ACP

Gouvernement

Le moratoire sur l'attribution de nouveaux titres d'exploitation forestière maintes fois violé

Pour empêcher le pillage de ses immenses forêts et protéger ainsi leur biodiversité, le Gouvernement de la République démocratique du Congo avait décrété en 2002 le moratoire sur l'attribution de nouveaux titres d'exploitation forestière. Et avec l'appui de la Banque mondiale, la Rdc était supposée transformer son secteur forestier en une industrie durable qui devrait générer des milliards de dollars américains de revenus et des milliers d'emplois, tout en protégeant la forêt.

Cependant, les organisations de la Société civile environnementale, tant nationales qu'internationales, dont Greenpeace Afrique, déplorent que le Gouvernement congolais viole toujours le moratoire qu'il a lui-même mis en place en 2002. Selon elles, le Gouvernement congolais contourne à cet effet le moratoire avec l'intention de le lever avant que les conditions préalables ne soient remplies, « *menaçant ainsi la deuxième plus grande forêt tropicale au monde* ».

Et au lieu de mettre en place les mesures auxquelles il s'était engagé, dénoncent-elles, le Gouvernement congolais a violé à maintes reprises ledit moratoire, en accordant de nombreux titres illégaux, alimentant la corruption et créant d'énormes dommages économiques et sociaux. Et elles estiment que le gouvernement congolais doit maintenir ce moratoire sur l'attribution de nouvelles licences d'exploitation forestières tant que les conditions définies par la loi ne seront pas remplies.

Pour ces organisations, vu la faible contribution de l'exploitation forestière industrielle au Trésor public, les autorités congolaises devraient donc explorer et promouvoir des alternatives comme

la foresterie communautaire.

Les forêts congolaises contribuent à la survie de la planète

Pour rappel, la République démocratique du Congo est au cœur des forêts du bassin du Congo (deuxième massif forestier du monde ou poumon mondial, après l'Amazonie au Brésil), dont elle possède à elle seule, plus de 60% de la superficie. Aussi, les forêts occupent 66,5 % du territoire de la Rdc (plus de 2.345.000 Km²).

Les forêts congolaises, d'une superficie de 155 millions d'hectares, représentent environ un dixième de ce qu'il reste de la forêt tropicale dans le monde. Elles abritent des éléphants de forêts, des gorilles, des bonobos, des okapis, des centaines d'espèces d'oiseaux et des milliers de plantes.

Environ 40 millions de personnes trouvent leurs moyens de subsistance dans les forêts congolaises, comme leur nourriture ou leur bois de chauffage. La seule couverture forestière de la Rdc permet de stocker 7 % des émissions mondiales de carbone, devenant ainsi l'un des plus importants réservoirs au monde de carbone.

Coffre-fort de la biodiversité mondiale et régulateur du climat subsaharien, la Rdc représente 7% du potentiel REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) mondial. La Rdc possède donc une immense richesse écologique, et elle est d'une importance cruciale pour l'équilibre climatique mondial.

Bokulaka Baende

Aviation

Congo Airways renonce à E175 pour E190-E2

La compagnie congolaise d'aviation civile, Congo Airways, a procédé dernièrement à la modification de sa commande de la construction de deux appareils E,175 en E190-E2 qui a deux options supplémentaires configurées en double classe moyennant une capacité totale des sièges évaluée à 96 (quatre-vingt seize) dont douze sont décalés en classe d'affaires.

La cellule de communication qui a donné cette information, a précisé que ce marché est à hauteur de 256 millions des dollars américains (deux cent cinquante-six millions USD). Ces nouveaux appareils viennent remplacer les anciens Turbopropulseurs dans le but d'étendre les vols domestiques et également dans la région Afrique principalement vers l'Ouest, le Sud et le Centre.

Selon la même source, ce nouvel accord sera inclus dans le carnet de commande du constructeur Embraer du deuxième trimestre de l'année en cours.

Pour le directeur général du Congo Airways, Désiré Balazire, son entreprise se

prépare pour des succès futurs et a besoin des aéronefs plus efficaces, d'une bonne taille et flexibles pour servir les clients. « *Malgré les effets négatifs de la COVID19, les fondamentaux du marché n'ont pas changé ; nous sommes pour le maintien de l'élan de la croissance du passé* », a dit M. Balazire en substance.

Toutefois, il a reconnu que les compagnies aériennes montent en puissance, soulignant que le choix pour lui sur la famille E2 apparaît évident et adapté aux routes jadis exploitées par des monocouloirs plus grands. Ceux-ci permettent à la fois de conserver les fréquences et d'ajuster la capacité à la nouvelle demande, a fait remarquer M. Raoul Villaron, vice-président en charge des ventes pour l'Afrique et Moyen-Orient à Embraer commercial Aviation.

Pour rappel, Embraer est un avionneur leader mondial dans la construction d'avions et compte plus de cent clients à travers le monde.

LR/ACP

Journée mondiale sans tabac

Le marché de cigarettes prospère dans des pays à faible revenu

Près de 80% du 1,1 milliard de fumeurs que compte la planète vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, a révélé l'OMS dans un communiqué publié lundi par la fondation AURE, en marge de la journée mondiale sans tabac célébrée le 31 mai dernier.

Selon ce communiqué, le tabagisme est le facteur de risque le plus important du cancer responsable d'environ 22% du total des décès dus aux cancers. Il contribue à la pauvreté en détournant vers les produits du tabac des dépenses qui auraient pu être consacrées aux ménages à des be-

soins essentiels tels que l'alimentation et le logement.

En outre, le tabac est responsable de plus de 8 millions de morts par an dans le monde renseigne l'OMS.

À ce jour, Il n'existe pas de seuil au-dessous duquel fumer ne représente pas de risque. Le seul moyen efficace pour réduire ce risque est l'arrêt du tabac.

Basée à Kinshasa, la fondation Aurore est une ONG qui milite contre les cancers de tube digestif notamment le foie et le colon de l'estomac, rappelle-t-on.

ACP

Utilisation des fonds du GO-PASS

Créance de 555,364 millions USD due à Exim Bank of China: les responsables doivent rendre des comptes !

La semaine dernière, le Ministre des transports a annoncé que 90% de revenus du GO-PASS serviront à financer le remboursement de la créance due à EXIM-Bank of China, de l'ordre de 354.233.241 USD pour la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Kinshasa/Ndjili et 201.131.205 USD pour celle de l'aéroport de Lubumbashi/Loano; soit 555.364.446 USD. A l'inverse, plus près de nous, le Congo-Brazzaville n'a dépensé que 170 millions USD pour se construire une aérogare à deux modules, équipée de sept passerelles télescopiques en plus d'une piste capable d'accueillir des avions de types B-747 et A-380. C'est ce qu'a révélé l'honorable André Claudel Lubaya, député élu des circonscriptions de Kananga

En dépit d'une créance aussi excessive qu'onéreuse, les travaux de plus en plus hypothétiques de la nouvelle aérogare de Ndjili se sont limités, deux ans après, à la production de la maquette et à la diffusion des images de la cérémonie de pose de la première pierre et sans plus, depuis le 02 mai 2018, alors qu'ils auraient déjà englouti, d'après le ministre précité, 20 millions de dollars américains !

Une telle gabegie financière est, selon ce député, inexplicable au moment où

le gouvernement peine à mobiliser les ressources nécessaires aux obligations fonctionnelles de l'État et recourt désespérément aux institutions de Bretton Woods pour obtenir un maigre prêt conditionnel de 360 millions USD !

Les révélations du Ministre des transports sont, à son avis, tellement graves qu'elles imposent une enquête urgente, impartiale et transparente, par une institution indépendante, afin de faire toute la lumière et établir les responsabilités sur l'utilisation des sommes perçues auprès d'Exim Bank. Les personnes impliquées doivent être poursuivies en justice et en attendant les conclusions de l'enquête, des mesures conservatoires doivent être prises à leur encontre.

Il est injuste, dit-il, que les dirigeants imposent des sacrifices au peuple en l'obligeant de s'appauvrir davantage pour rembourser des créances dont les sommes générées par celles-ci n'ont jamais servi à la construction de l'aérogare mais ont, bien au contraire, pris une destination inconnue.

« J'invite le Président de la République, Chef de l'État, à se saisir de ce dossier pour rétablir la Nation dans ses droits spoliés et l'engager ainsi sur la voie du progrès et de la justice sociale. », conclut l'honorable André Claudel Lubaya.

NORD-KIVU**Des FDLR font irruption au village de Kinyandoni**

Le village de Kinyandoni, situé à 10 Km à l'Est de la cité de Kiwanja, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) se vide de ses habitants, suite à l'incursion des combattants FDLR dans la nuit de samedi à dimanche 31 mai dans ce village.

Selon la société civile qui estime à 70 % de gens qui ont abandonné leurs habitations, ce déplacement s'est poursuivi lundi 1er juin. Cette population se

dirige vers Kiwanja, les uns et les autres vers Kiseguru.

Lors de dernières incursions dans ce village, 3 personnes ont été tuées, deux autres blessées et quelques boutiques mises en feu, selon la société civile. Cette structure dit craindre la résurgence des tensions ethniques entre les communautés locales. Elle appelle à l'intervention des autorités provinciales.

EQUATEUR**L'épidémie d'Ebola refait surface !**

La province de l'Equateur vient d'enregistrer de nouveaux cas de la maladie à virus Ebola, a annoncé le ministre de la Santé, Eteni Longondo, lundi 1er juin lors d'une conférence de presse à Kinshasa.

Le ministre Eteni s'appuie sur les résultats des échantillons de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), qui se sont révélés positifs.

Il a promis de se rendre à Mbandaka dans les prochains jours pour apporter un appui aux équipes de la riposte.

En 2018, la province de l'Equateur avait connu la 9e épidémie d'Ebola plus précisément à Bikoro. Sa fin était déclarée en juillet de la même année. 33 personnes ont trouvé la mort et 21 personnes ont survécu.

L'épidémie est en cours depuis aout 2018 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où elle a déjà fait près de 2300 décès.

Appel au calme et mesures d'hygiène

Dans une déclaration faite le lundi 1er juin 2020 à la presse, le gouverneur de l'Equateur Bobo Boloko, a confirmé la résurgence de la maladie à virus Ebola à Mbandaka, chef-lieu de cette province. « J'ai été saisi le dimanche 31 mai 2020 par le chef de la division provinciale de la santé au sujet de 4 décès qui se sont suivis au quartier Air Congo dans la ville de Mbandaka. Les prélèvements qui ont été faits et analysés dans le laboratoire de la place confirment les cas po-



Une vue de la ville de Mbandaka dans la province de l'Equateur en RDC. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

sitifs liés à la maladie à virus Ebola. Une réunion impliquant tous les services techniques de la santé, de la sécurité ainsi que des partenaires techniques et financiers a été tenue quant à ce. Il s'en est résulté des informations fournies par le laboratoire en place qui a eu à travailler avec les matériels appropriés que tous ces décès enregistrés depuis le 18 mai 2020 sont consécutifs à la maladie à virus Ebola », a déclaré le gouverneur Bobo Boloko.

Cependant, a-t-il ajouté, pour plus des précisions, les échantillons prélevés ont été envoyés à l'INRB pour un contrôle systématique. « Je demande à la population d'être calme et d'observer les mesures d'hygiène, notamment se laver régulièrement les mains avec du savon, ne pas se saluer par les mains, ne pas toucher les malades et les personnes décédées après avoir fait de fièvre et saignement », a ajouté l'autorité provinciale de l'Equateur.

SUD-KIVU**Après 45 jours de sécheresse, l'eau coule à nouveau à Uvira**

La population de la ville d'Uvira est deservie de nouveau en eau potable après plus de 45 jours sans cette dernière suite aux dégâts enregistrés sur les installations de la REGIDESO lors des dernières inondations survenues dans cette partie du Sud-Kivu

Dans une adresse à la presse le lundi 1er juin 2020, Kiza Muhato, maire de la ville d'Uvira, indique qu'un site provisoire de captage d'eau a été construit avec l'appui d'une société Arabe.

« Depuis dimanche 31 mai 2020, l'eau coule de robinet dans la ville d'Uvira. C'est d'abord dans certains quartiers de 3 communes de la ville », a-t-il déclaré.

Il précise que deux autres sites d'adduction d'eau sont en train d'être construits par l'organisation Mercy Corps afin de desservir les quartiers de la commune de Kalundu et une autre partie de la commune de Kamvivira.

Il sied de rappeler que lors des inon-



dations survenues la nuit de jeudi 16 à vendredi 17 avril dernier, les installations du centre de captage d'eau de la REGIDESO à Uvira avaient été endommagées. Cette situation a été à la base de plusieurs maladies d'origine hydrique signalées dans cette partie du Sud-Kivu. 2 personnes parmi les sinistrés sont mortes de choléra.

Déogratias Cubaka, à Bukavu

Bulletin épidémiologique**3.326 cas confirmés dont 1 encore probable**

La RDC a enregistré 131 nouveaux cas confirmés à la covid19 ce lundi 1er juin 2020 à en croire le bulletin du comité technique multisectoriel de la riposte à cette maladie. Il s'agit de 112 à Kinshasa, 13 au Sud-Kivu, 5 au Nord-Kivu et 1 au Kongo Central. Ces nouvelles contaminations portent le cumul des cas à 3.326, dont 3.325 cas confirmés et 1 cas probable depuis le 10 mars, date de la déclaration de cette maladie en RDC. 28 nouvelles personnes sont sorties guéries ce lundi faisant désormais un total des personnes guéries à 482.

En revanche, aucun cas de décès n'a été enregistré, le nombre de morts reste de 72 décès (71 cas confirmés et 1 cas probable).

- 584 cas suspects en cours d'investigation ;
- 2300 patients en bonne évolution.

*Les 8 provinces touchées :

- Kinshasa : 3.008 cas ;
- Kongo Central : 190 cas ;
- Nord-Kivu : 48 cas ;
- Sud-Kivu : 41 cas ;
- Haut-Katanga : 33 cas ;
- Ituri : 2 cas ;
- Kwilu : 2 cas ;
- Kwango : 1 cas.

LPE

Mise en liberté provisoire rejetée**Le TGI/Kalamu maintient Pascal Mukuna à Makala**

Le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Kalamu a rejeté le lundi 1er juin 2020 la demande de mise en liberté provisoire introduite par l'évêque Pascal Mukuna via ses avocats.

(ACK), Pascal Mukuna.

« La demande de liberté provisoire de l'évêque Mukuna vient d'être rejetée par le TGI/Kalamu », a indiqué Me Jean-Claude Katende via Twitter.



L'annonce a été faite par maître Jean-Claude Katende, membre de l'Éveil Patriotique, un mouvement dirigé par le responsable de l'Assemblée Chrétienne de Kinshasa,

Pour rappel, la première audience pénale du procès qui oppose le ministère public à l'évêque Pascal Mukuna s'était tenue le vendredi 29 mai dernier à la prison centrale de Makala.

Pascal Mukuna est poursuivi pour viol présumé sur Mamie Tshibola, son ancienne fidèle de l'église, rétention illécite des documents et menace de mort sur la même personne.

La prochaine audience du procès du président du club de football de Kinshasa Renaissance du Congo est prévue le 5 juin.

Jephté Kitsita

NORD-KIVU**Les rebelles NDC-R prennent en otage une cinquantaine de civils**

Une cinquantaine de personnes ont été enlevées dimanche 31 mai dernier, au sud du territoire de Lubero au Nord-Kivu. Dans ce rapt, la société civile locale cite la milice Nduma défense of Congo (NDC)/ Rénové active dans la région.

Les rebelles accusent les victimes de ne s'être pas acquittées de cotisations mensuelles évaluées à 1000 Fc par citoyen, qu'ils ont déjà instaurées dans la contrée.

Selon les informations recueillies des forces vives, en plus des tortures, ces hommes du général autoproclamé Guidon exigent déjà une amende de 50\$ par tête avant toute libération. Les familles des victimes se plaignent compte tenu de la situation socioéconomique difficile.

« Ils ont déjà obligé 1.000 Fc chaque mois. Alors, ceux qui n'ont pas payé à ce mois ont été arrêtés. Ils sont venus la nuit. On ne connaît pas le nombre mais ils sont plus de 50 personnes à avoir été arrêtées. C'est comme si elles sont déjà amenées dans le camp de ces



rebelles vers Muhanga, mais ils exigent déjà 50\$ pour chacun », a expliqué sous anonymat, un membre de la société civile à Lubero

Le territoire de Lubero, comme certains autres du Nord-Kivu, fait également face à l'activisme rebelle dont principalement celui des factions Mai-Mai.

Toutefois, il y a 2 semaines le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale a su décrocher la reddition prochaine d'au moins 12 groupes rebelles à Butembo, Beni et Lubero.

Isaac Kisatiro, à Butembo

Trop de morts qui interpellent

Chek-Up et tests de COVID-19 pour tout le personnel de la Présidence

La présidence de la République démocratique du Congo procède, depuis lundi 1er juin 2020, au check-up de tout son personnel. A cela se greffe les tests de COVID-19, question de tenter de pénétrer le mystère des nombreux décès inopinés qui y sont observés depuis plus d'un mois. Cette opération est conduite par le professeur Désiré Cashmir Eberande Kolongele et le docteur Kamba, respectivement directeur de cabinet ad intérim et conseiller spécial du Chef de l'État en charge de la couverture et santé universelle. Elle se déroule aux cliniques de la Cité de l'Union Africaine, en collaboration avec l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Initialement, le Coronavirus est soupçonné d'être la première

cause de ces décès, mais la cadence des décès a donné corps à une folle rumeur selon laquelle le coronavirus est sous-jacent à une forte cure d'empoisonnement. D'où le recours au check-up actuel afin d'élucider les circonstances réelles de ces morts suspectes et qui font peur à la population, d'autant qu'on suppose le personnel de la Présidence dans les conditions de bénéficier d'une bonne prise en charge en cas de maladie.

La rumeur a été pourtant balayée d'un revers de la main par le porte-parole du président Félix Tshisekedi, Kasongo Mwema Yamba Yamba, à la radio Top Congo, la semaine dernière. « Personnellement, je ne saurais pas parler de poison pour la simple et bonne raison qu'aucune preuve scien-

tifique n'a pu être donnée », a-t-il rassuré.

Et d'ajouter : « S'il y a des preuves scientifiques qui montrent qu'effectivement telle personne est décédée, non pas de maladie naturelle mais parce qu'elle aurait ingurgité des substances toxiques, là effectivement on peut parler d'empoisonnement. S'il y avait le moindre doute que, pour telle personne, il y a eu peut-être autre chose, je vous en aurai parlé. Là, je ne sais pas vous dire si c'était Covid-19 ou poison. Toutefois, si c'était poison, on aurait quand même pu, scientifiquement, montrer que telle personne a succombé parce qu'il a avalé ou consommé une substance toxique ». Tout compte fait, « actuellement, je ne veux pas rentrer dans les détails », s'est-il réservé, en signalant, toutefois, qu'« il y a

des structures à la présidence de la République qui gèrent tout ce qui se passe ». « Les personnes, qui déclarent ou présentent un certain nombre de symptômes, sont prises en charge par une structure à la présidence de la République. Pour l'instant, aucune enquête ni autopsie n'a été réalisée », a dit le porte-parole du Chef de l'État. Il a avoué n'avoir « pas entendu parler d'autopsie sur tous les décès enregistrés dans le cabinet du Chef de l'État ». « Je ne sais pas si les autopsies ont été réalisées. La première autopsie, dont je viens d'entendre parler, c'est celle qui aurait été (pratiquée sur la dépouille) du juge Yanyi (du procès Vital Kamerhe). Mais, je n'en ai pas la preuve », a-t-il conclu.

P.cd/LR

Parti Lumumbiste Unifié

Lugi Gizenga meurt dans des circonstances non élucidées



Le secrétaire permanent du Parti Lumumbiste Unifié (Palu), Lugi Gizenga, est décédé à Kinshasa dans la nuit du 1er au 2 juin 2020. Des sources proches de la famille annoncent le décès de Lugi Gizenga, secrétaire permanent du Parti Lumumbiste Unifié et fils aîné de l'ancien premier ministre Antoine Gizenga. Il est l'aîné des 3 fils du patriarche Antoine Gizenga dont Lumumba Gizenga et Dorothee Gizenga. Il est originaire de Gungu dans l'ex Bandundu en République

Démocratique du Congo.

Fils biologique et successeur d'Antoine Gizenga à la tête du Palu, Lugi se portait pourtant bien à quelques heures de sa mort, à en croire le secrétaire permanent adjoint en charge de la jeunesse du parti.

Le corps du disparu est admis à la morgue de la clinique Ngaliema. Mais rien n'est dit sur les circonstances de cette mort brusque.

Louis-Paul Eyenga

N'écartant aucune thèse

La présidence de la République ouvre une enquête sur «ses» décès !

Depuis quelques jours, les morts, qui sont enregistrés au sein de la présidence de la République démocratique du Congo, font couler beaucoup d'encre et de salive.

Sur Top Congo, le conseiller spécial du Chef de l'État en charge de la couverture de santé universelle, a révélé que les rumeurs autour des morts devaient être analysées.

« Nous avons pris des précautions pour analyser les rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux faisant état des décès à répétition par empoisonnement à la Présidence ».

Docteur Roger Kamba a refusé de dévoiler « toutes les précautions qu'on a prises », disant que « cela relève encore des investigations ».

Et lui d'ajouter ;

« Nous avons le droit de se poser la question et d'investiguer pour savoir ce qui relève de l'ordre de ce qui est vrai et ce qui relève de l'ordre des rumeurs ».

Docteur Roger Kamba a dit que « la présidence de la République prend tout au sérieux et essaie de répondre à des questions de manière très objective ».

le conseiller spécial du président de la République rassure que le résultats seront publiés afin d'éclairer les zones d'ombres.

« Il n'y a pas de secret. Le seul secret, c'est la méthode de travail. Après, la présidence de la République doit pouvoir communiquer et donner l'information à la population. Elle est inquiète et elle le manifeste de plusieurs manières ».

«La Présidence a réduit le nombre de collaborateurs dans nos différents cabinets pour éviter les contaminations à la COVID-19. Le moral n'est pas entamé. Nous prenons des précautions. Nous avons, par exemple, réduit le nombre de collaborateurs dans nos différents cabinets pour éviter la contamination à la COVID-19 et nous privilégions de plus en plus le télétravail », a-t-il révélé.

Merveilles Kiro/Politico.cd

Face au dérapage de Ne Mwanda Nsemi

Me Papy Mbungu évoque les vertus pacifistes des Ne Kongo



logiques. Et de rappeler les menaces du gourou de BDK à l'endroit du prof Nguyandila, du député Fwani, de l'ancien

gouverneur Mbadu wa Mbadu. Sur ce fait, Papy Mbungu convie les adeptes « aveugles et analphabètes » de Ne Mwanda Nsemi à revenir à la raison. L'orateur les replonge dans l'histoire pour rappeler les vaines aventures de sécessions katangaise, sous l'impulsion de Moïse Tshombe, kasaïenne, avec Albert Kalonji Ditunga.

Ce faisant, le juriste invite les Ne Kongo à se lever comme un seul homme afin de porter haut le flambeau du peuple kongo, à l'instar de Kimpa Vita, Joseph

Kasa-Vubu, Mbuta Kanza, Simon Kimbangu, Simon Mbatshi Bathsi. Ces derniers restent le modèle pour tous les Ne Kongo dans la défense des valeurs républicaines. Pour lui, le séparatisme est un échec dans la vie des Nations. A prendre l'exemple du Soudan du Sud dont les enfants ont mordu à l'astuce des Occidentaux. Depuis son indépendance, le pays n'a jamais connu de paix et son peuple n'a jamais bénéficié des revenus du pétrole dont on prétendait ne profiter qu'à la partie Nord non productrice de l'or noir.

On s'est rendu sur l'évidence que les puissances maffieuses avaient monté cette sécession pour pouvoir faire main-basse sur la manne pétrolière qui profite aujourd'hui aux étrangers plutôt qu'aux Soudanais du Sud. Plus, l'insécurité s'est installée dans le pays avec à la clé, des tueries, des déplacements internes...

LR

Le dossier Ne Mwanda Nsemi, le gourou de Bundu dia Mayala, n'arrête de susciter des réactions dans l'opinion, surtout des ressortissants du Kongo Central. Tel le cas de Me Papy Mbungu Lelo qui soutient qu'au moment où le pays affronte les affres de la pandémie à coronavirus, les revendications du patron de Bundu dia Mayala (aussi Bundu dia Kongo, BDK) sont à mettre en berne. Il importe aussi, souligne-t-il, de recadrer Ne Mwanda qui s'abreuve dans les vieux relents sentimentaux.

« Le tribalisme, le népotisme et l'ethnocentrisme n'ont plus leur place en ce moment, car les tribaux sont des gens déçus, recherchant la petite bête partout », enseigne-t-il. Tout en précisant que c'est justement le cas de Ne Mwanda, dont les rêveries insatisfaites de l'établissement d'un Royaume Kongo, étendant ses racines jusqu'au Gabon, brisent ses assises psycho-

AUTOPSIE : EXAMENS, DÉLAIS, RÉSULTATS

L'autopsie désigne l'examen médical des cadavres. Elle a pour vocation de faire parler le corps sur ses derniers instants de vie.

Par Dr Stéphane Malbranque, médecin légiste au CHU d'Angers.

Définition de l'autopsie

L'autopsie est l'ensemble des examens médicaux qui sont pratiqués sur un cadavre pour déterminer les causes de sa mort.

Appelée également « examen post-mortem » ou « nécropsie », l'autopsie n'est pratiquée qu'en cas de mort suspecte ou à la demande d'un proche. Durant l'autopsie, le thorax est ouvert.

Des examens des viscères et du cerveau sont réalisés. Tous les organes sont remis en place après leur examen et la peau est recousue. Des prélèvements de liquides ou de tissus sont effectués.

Ailleurs les étudiants en médecine étudient l'anatomie en pratiquant des autopsies.

Qui réalise l'autopsie ?

C'est obligatoirement un médecin légiste qui réalise l'autopsie.

Liste des examens en cas d'autopsie

« L'autopsie débute par un examen externe, c'est-à-dire que l'on fait le bilan des lésions cutanées. Puis, de façon systématique, on procède à un examen interne complet des cavités, de l'extrémité encéphalique, de la cavité thoracique et de la cavité abdominale. On fait une inspection des organes en place, on regarde s'il y a des signes de souffrance, des blessures et on les extrait du corps : on procède à des pesées, à des mesures pour voir s'ils sont normaux et on procède à la dissection des organes pour voir s'il y a des pathologies particulières », explique le Dr Stéphane Malbranque, médecin légiste au CHU d'Angers.

Dans quels cas réalise-t-on l'autopsie ?

« On fait une autopsie à la demande

expresse du procureur de la République. C'est lui qui ordonne l'autopsie et elle ne peut être contestée par personne. On pense tout de suite aux morts criminelles mais il y a aussi tous les décès subits, inexpliqués, violents ou bien lorsque la responsabilité d'un tiers peut être engagée (suicide pour déterminer s'il ne s'agit pas d'une scène maquillée, accident de la route) », poursuit le spécialiste.

Délai de restitution du corps après une autopsie

« Il faut savoir que le médecin légiste a une obligation de reconstitution du corps par respect pour le cadavre et pour ses proches.

Le corps reste sous main de justice tant que l'enquête le nécessite. Par exemple, dans le cadre d'un suicide confirmé, le corps est remis à la famille dans les trois heures qui suivent l'autopsie.

Mais parfois, il faut garder le corps plus longtemps, notamment lorsqu'il n'est

pas identifié ou si on a besoin d'une contre-expertise », précise le Dr Malbranque.

Combien de temps pour avoir le résultat du rapport d'autopsie ?

« C'est variable en fonction des services de médecine légale mais aussi en fonction de la difficulté du résultat.

Ce qui est certain, c'est qu'un rapport oral est transmis au procureur à l'issue de l'autopsie afin qu'il ait tout de suite les éléments nécessaires à la poursuite de l'enquête puis il faut environ un mois pour produire le rapport d'autopsie », remarque le médecin légiste.

Coût et prise en charge de l'autopsie

L'autopsie est prise en charge par le Ministère de la Justice, cela ne coûte ni au défunt ni à la famille, cela fait partie des frais de l'enquête.

Dr Stéphane Malbranque, médecin légiste au CHU d'Angers.

RD Congo : l'emploi, ce casse-tête qu'amplifie le Covid-19

REPORTAGE. Les difficultés et faillites engendrées par le Covid-19 ont eu un impact économique et social dévastateur. Au cœur du drame qui se joue, l'emploi.

« Après cette pandémie, plusieurs personnes courent le risque de perdre leurs emplois parce que certains entrepreneurs auront utilisé tout leur capital pour survivre pendant cette période » : le verdict est sans appel pour l'économiste Fabrice Ndungi. La pandémie du coronavirus a provoqué des pertes d'emplois un peu partout dans le monde. Mais pour certains pays c'est déjà la catastrophe. En République démocratique du Congo, la question de l'emploi est au cœur de la relance économique du gouvernement, des chefs d'entreprise et des syndicats. Comme toujours, les travailleurs précaires sont les premiers à payer le prix fort dans ce pays où le secteur informel emploie près de « 77 % de la population ». Dans ce pays, même ceux qui ont un contrat de travail formel sont obligés d'avoir une activité informelle en plus pour joindre les deux bouts. Et malgré les promesses du gouvernement, la situation des travailleurs congolais inquiète de plus en plus les experts.

Des entrepreneurs désemparés

Du côté du secteur privé, de nombreuses entreprises n'ont pas assuré les salaires des mois de mars et d'avril de leurs salariés et envisagent de mettre la clé sous le paillason car, ici, elles ne bénéficient ni d'aides ni subventions de l'État. Félicien Mabuku, entrepreneur et propriétaire de « MMF Services », une petite entreprise installée à Kinshasa et qui emploie jusqu'à quatre employés, décrit avec peine l'impact subi par son business durant les trois semaines de confinement partiel de la commune administrative et huppée de la Gombe : « Cette pandémie de coronavirus nous a placés devant un dilemme difficile, nous n'avons pas travaillé deux mois durant en mars et avril, le premier mois j'ai dû puiser dans mes propres économies pour payer mes quatre employés. Mais au mois d'avril, je n'ai pas pu et en tant qu'humain j'ai du mal à vivre cette situation et surtout que ce sont des pères de famille », confie-t-il. « Sous d'autres cieux, nous avons appris les mesures prises par les gouvernements pour venir en aides aux PME, mais, chez nous, silence radio et même si tel était le cas, nous savons tous comment ça se passe », se plaint-il, avant d'ajouter : « Nous avons eu quelques rencontres avec l'ensemble du personnel pour voir dans quelle mesure nous allons nous séparer et passer à autre chose, pour la simple et bonne raison que je ne pourrai les payer indéfiniment sans recettes. » Une décision lourde de conséquences pour cet entrepreneur et pourtant les autorités sont loin de la comprendre. Il semble même vouloir sanctionner les chefs

d'entreprise qui auraient licencié du personnel durant la crise sanitaire. Un dialogue de sourds s'est en quelque sorte installé.



Le secteur de l'emploi est de loin l'un des plus affectés par la crise de la Covid-19 en République démocratique du Congo. © JOHN WESSELS / AFP

Le bras de fer engagé entre le gouvernement et les syndicats

Dans un tweet du 15 avril dernier, le ministre d'État, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, Néné Nkulu, dit être « au courant de plusieurs cas de violation des dispositions réglementaires » pendant cette période de Covid-19, et constate que plusieurs contrats de travail ont été suspendus ou résiliés abusivement : « En violation des indications claires données par la circulaire N°001/CAB/MINETAT/METPS/2020 (1/2), » a tweeté la ministre d'État.

Elle a annoncé, par ailleurs, que des instructions claires ont été données à l'Inspection générale du travail pour rechercher et sanctionner, conformément à la loi, tous les cas de licenciement massif des travailleurs pendant cette période difficile.

« En cas de force majeure, les entreprises seront obligées, quelles le veuillent ou pas, de mettre du personnel au chômage », avertit l'administrateur délégué de la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Et de soutenir que « ça se passe partout, en France, en Belgique, en Allemagne... Les entreprises le font (en ce temps de crise sanitaire due au Covid-19). Pourquoi la RDC ferait exception ? »

Des entreprises publiques dans la tourmente

Du côté du secteur public, les choses semblent plus nuancées. La plupart des entreprises étatiques semblent tenir le coup malgré les conséquences désastreuses de la pandémie sur leurs activités. En dépit de

ce semblant d'effort, certaines d'entre elles ont déjà annoncé ouvertement leurs « difficultés » à payer leurs agents pour le mois d'avril et mai et, de façon proactive les six prochains mois, faute d'argent. C'est le cas de la Régie des voies aériennes (RVA), une société d'État. Martin Nsungu Ngundinginga,

font tourner en rond des jours et des jours pour nous payer et j'accuse deux mois d'arriérés (mars et avril) et cela laisse l'impression que l'État congolais est tout simplement dans l'incapacité de nous payer aussi à temps. »

Un agent de la banque commerciale Trust Marchand Bank (TMB) que nous avons joint et qui a requis l'anonymat rejette ces accusations et affirme que la « lenteur enregistrée ces derniers temps est due au strict respect du service minimum adopté par certaines banques pour limiter la propagation de la pandémie ». « Ça n'a rien à voir avec la faillite de l'État comme l'estime d'aucuns », a-t-il conclu

Le gouvernement en recherche de solutions

Sans dévoiler le montant exact de l'enveloppe, le gouvernement congolais a annoncé fin avril par le biais du ministre de l'Industrie, Julien Paluku, la mise en place d'un fonds pour soutenir les entreprises congolaises.

A en croire le ministre de l'Industrie, l'objectif poursuivi est d'éviter que cette situation affecte davantage l'économie nationale : « Nous avons tenu une réunion avec le personnel de l'administration du Fonds de la promotion de l'industrie, la direction générale, pour exécuter l'une des mesures du président de la République, qui demande à ce que effectivement le Fonds puisse accompagner les entreprises qui sont affectées par la crise du coronavirus. Comme vous le savez, l'économie congolaise, comme la plupart des économies africaines, est extravertie, et le Fonds de promotion de l'industrie a été créé pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. C'est pourquoi, à ce jour, nous avons surtout échangé autour de la politique à mettre en place, pour pouvoir soutenir les entreprises congolaises. » La pandémie de coronavirus devrait entraîner une récession économique de - 2,2 % en 2020 en raison de la baisse des exportations due à la mauvaise conjoncture mondiale d'après la Banque mondiale.

Les chefs d'entreprises congolais quant à eux doutent de la gestion transparente de ce fonds. « En réalité, ces fonds ne vont pas être affectés aux vraies entreprises qui en auront le plus besoin, mais à des entreprises proches des hommes politiques et du pouvoir », déplore Trésor Maduaba, propriétaire d'un business en voie de faillite, dans la commune de Ngaba à l'est de Kinshasa. De nombreux observateurs craignent une augmentation sans précédent du nombre de chômeurs et, par ricochet, une montée des tensions sociales susceptibles de déstabiliser le pays et les institutions démocratiques.

Junior Malula

UNION EUROPEENNE / CORONAVIRUS

750 milliards d'euros : un plan de solidarité pour sauver l'Europe

De notre correspondant permanent auprès de l'UE

Un acte historique de solidarité entre les Etats membres de l'Union Européenne, tel est le sens qu'on peut donner au plan de relance présenté par Ursula von der Leyen. La présidente de la Commission européenne a essentiellement suivi l'initiative de relance franco-allemande, au départ de 500 milliards d'euros, de l'économie européenne, touchée terriblement par la pandémie du Coronavirus et les mesures du confinement prises par les Etats. Les discussions laborieuses ont été ainsi évitées avant le lancement d'un tel plan fort ambitieux. Les pays 'froids', les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et l'Autriche, ont déjà manifesté leur mécontentement.

Après avoir consulté le Parlement européen, le président du Conseil européen, Charles Michel et les Etats membres, la présidente de l'exécutif communautaire a dévoilé le plan global pour aider l'Europe à se relever de la crise économique jamais connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Devant les députés euro-



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen

péens, réunis à Bruxelles, au milieu de la semaine passée, Ursula von der Leyen a finalement étalé le plan global, et en même temps que le budget de l'Union pour l'exercice 2021-2027 dont 70% des ressources propres viendront des contributions nationales.

En gros, le plan de relance consistera à fournir une aide directe aux Etats membres, mais surtout aux régions et aux secteurs privés durement touchés par la crise sanitaire, provoquée par la pandémie du Coronavirus.

Ce plan est hautement solidaire : les conséquences économiques ne seront pas, on peut le parier, les mêmes partout en Europe. Le constat est là, les Etats euro-

péens ont été différemment touchés par le Covid-19, sans compter les écarts au niveau des économies. Aussi, ce plan global a-t-il l'avantage d'atténuer les disparités entre Etats concernés, car ils n'ont pas les mêmes moyens.

Son absence, craignait-on, aurait déstabilisé la zone euro et même perturbé le marché unique.

D'où viendra alors cet argent ? La Commission européenne devra emprunter sur les marchés 750 milliards d'euros. Le remboursement commencera à partir de 2028, et ira jusqu'en 2058. Problème, chaque Etat remboursera en fonction de ce qu'il verse au budget, et non selon ce qu'il a reçu.

Jean BOOLE

Congo - France

Mise en place d'un vol de rapatriement pour les congolais bloqués en France

Il sera affrété un avion pour le rapatriement pour les congolais bloqués en France, du fait de la fermeture des frontières, suite au covid-19, en date du samedi 6 juin 2020.

Ils sont nombreux ces congolais, qui attendaient impatiemment cette occasion pour pouvoir enfin rentrer au pays. Parmi eux, il

ya des fonctionnaires en fin de mission, des commerçants ou autres parents ayant rendu visite à la famille vivant en France, et qui sont restés bloqués, faute de moyens pour pouvoir repartir.

À propos de ce vol du samedi 6 juin 2020, qui sera assuré par la compagnie Air France, l'ambassade du Congo en France a

diffusé un communiqué selon lequel le départ est prévu à 8h00, que chaque passager doit présenter la preuve du dépistage Covid-19. Tous les seront soumis au dépistage Covid-19 à l'arrivée et mis en quarantaine obligatoire de 14 jours dans un hôtel.

avec Les Echos de Brazzaville

Côte d'Ivoire

Une association de victimes s'oppose au retour de Laurent Gbagbo

Dans l'attente de son procès en appel, la Cour pénale internationale a autorisé l'ancien président à quitter la Belgique, où il est assigné en résidence depuis 2019. Une association de victimes de la crise post-électorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire a fait part de son « opposition énergique », lundi 1er mai, au retour de Laurent Gbagbo après l'assouplissement de sa liberté conditionnelle par la Cour pénale internationale (CPI).

Dans l'attente de leur procès en appel, la CPI a annoncé jeudi autoriser sous conditions l'ancien président et Charles Blé Goudé à quitter les pays où ils sont assignés à résidence (respectivement la Belgique et les Pays-Bas) depuis leur acquittement en 2019 d'accusations de crimes contre l'humanité.

Le Collectif des victimes de

Côte d'Ivoire (CVCI) « informe [...] de son opposition énergique quant à une quelconque désignation de l'Etat de Côte d'Ivoire [...] pour accueillir Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sur son sol en exécution de la décision du 28 mai 2020 de la chambre d'appel de CPI », a déclaré Issiaka Diaby, son président, à l'issue d'une conférence de presse à la mairie de Yopougon, grand quartier populaire du nord d'Abidjan réputé pro-Gbagbo.

Le CVCI « interpelle la CPI sur ses dettes envers les victimes, la garantie de non-répétition des actes de commission de crimes de masse, un environnement de justice et de paix envers l'ensemble des populations ivoiriennes » et « sur la nécessité évidente de casser la décision d'acquiescement de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé

». Elle appelle la CPI à ouvrir « un nouveau procès devant une nouvelle chambre aux fins de satisfaire les besoins des victimes ».

Vendredi, le Front populaire ivoirien (FPI), fondé par Laurent Gbagbo, a appelé le président Alassane Ouattara au « dialogue » afin de permettre son retour au pays. Après plus de sept ans de détention, M. Gbagbo, 74 ans, a été reconnu non coupable en janvier 2019 de crimes commis entre 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire, qui avaient fait quelque 3 000 morts en cinq mois. Le même verdict a été prononcé à l'endroit de l'ex-chef du mouvement des Jeunes Patriotes fidèles à l'ancien président, M. Blé Goudé, accusés de crimes contre l'humanité lors de la crise post-électorale. Le Monde avec AFP

CAMEROUN

Les écoles et universités rouvrent malgré les craintes



Entrée de l'université de Ngaoundéré, au Cameroun (Illustration). © Renaud Van Der Meeren

Les écoles et universités ont rouvert lundi au Cameroun, l'un des pays d'Afrique subsaharienne pourtant les plus touchés, et alors que les mesures pour contrer la progression de la pandémie sont vivement critiquées par une partie de la société civile.

Après plus de deux mois sans cours, bravant la pluie et masque sur le nez, des élèves ont repris le chemin de l'école à Yaoundé.

Le 17 mars, le gouvernement avait suspendu les cours dans toutes les écoles, les collèges, lycées et universités, publics et privés. « La reprise est effective avec les classes de terminale », a expliqué à l'AFP Catherine Bessala Bessala, proviseure du Lycée public d'Abang Nkongoa, dans la banlieue sud de Yaoundé. « Les élèves de troisième et première reprendront jeudi », a-t-elle ajouté.

À l'entrée, trois seaux d'eau sont disposés pour les élèves, certains autres dans les classes. « Nous avons essayé de rapprocher le plus possible les élèves des dispositifs de lavage des mains pour les encourager à le faire le plus souvent possible », commente Mme Bessala.

À Abang Nkongoa, Les élèves de terminale ont été répartis dans 12 salles au lieu des quatre qui leur sont affectées d'ordinaire, afin de respecter le nombre maximum de 24 par classe.

Dans le primaire et le secondaire, la reprise concerne uniquement les élèves en classe débouchant sur des examens cette année alors que tous les étudiants sont concernés dans les universités.

J.A.L. avec AFP

L'Ouganda s'attend à perdre plus d'un milliard de dollars de revenus touristiques par an

Le coronavirus aura un énorme impact sur le tourisme en Ouganda, l'un des principaux pourvoyeurs de devises étrangères du pays. Le gouvernement s'attend à perdre chaque année 1,6 milliard \$ de revenus touristiques en raison des conséquences induites par les mesures de restriction.

Dans un discours prononcé lundi 1er juin 2020, le président ougandais, Yoweri Museveni (photo) a évoqué de nouvelles statistiques sur les pertes économiques que le coronavirus entraînera pour son pays. Selon le dirigeant, ce sont près de 1,6 milliard \$ de recettes liées au tourisme qui devraient échapper au secteur chaque année en raison de la pandémie. Aucun détail n'a été donné sur le nombre d'années que couvrent ces estimations.

Ces dernières années,

Libye: l'Onu annonce la reprise des négociations

L'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement d'entente nationale (GEN) au pouvoir à Tripoli ont accepté de reprendre leurs négociations en vue d'un cessez-le-feu, ont annoncé les Nations Unies, après plusieurs semaines de combats aux abords de la capitale.

Dans un communiqué publié lundi soir sur internet, la Mission d'appui des Nations unies en Libye se félicite qu'ils aient accepté de reprendre ces discussions au format « 5+5 », impliquant cinq officiers supérieurs des deux camps.

L'ANL, qui tient l'est du pays, cherche à s'emparer de Tripoli depuis avril 2019. Les forces fidèles au GEN, qui sont soutenues par la Turquie, l'ont chassée récemment de plusieurs zones proches de la capitale, mais les hommes d'Haftar, appuyés par les Emirats arabes unis, la Russie et l'Egypte, disent avoir repris du terrain lundi. lefigaro.fr



L'Ouganda a développé une économie fortement liée au tourisme grâce à sa faune et à sa flore qui attirent des millions de visiteurs. En 2017, les recettes touristiques du pays ont atteint les deux milliards de dollars. Malheureusement, la suspension des transports et la fermeture des frontières vont entraîner une diminution du flux de touristes arrivant dans le pays. (Agence Ecofin)

A la découverte de la série « Monzele » de Pita Kalala !

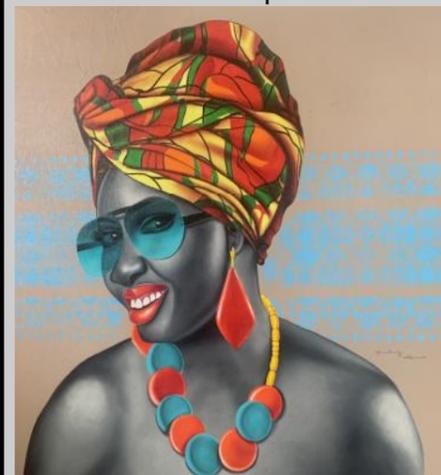


De son vrai nom Peter Tujibikike, Pita Kalala est ce jeune artiste qui travaille en solo dans son atelier. Ses toiles renvoient une atmosphère optimiste et énergique de la ville de Kinshasa.

Pita Kalala ose des jeux de couleurs extraordinaires, assure un rendu bluffant des textures et des volumes : transparence et reflets dans le plexiglass des branches de lunettes, finesse des maillons d'un collier, rondeur des perles, épiderme soyeux, cheveux veloutés...

L'Afrique s'est mise à jour, jeune, belle, idéale. C'est le réveil des Monzele, les femmes à la page.

Pour les photos à la Une, Pita utilise leurs looks et collectionne des selfies urbains, neutres ou couleur locale... La silhouette de l'échangeur, la vie du Boulevard, les policiers de quartiers se retrouvent dans les regards des élégantes. Armées de lunettes aux verres teintés, aux verres reflets, aux verres transparents...les regards des Kinois...sont autant de manière de vivre 100 % la capitale



COVID-19

L'impact de la pandémie sur les arts et événements culturels en RDC

En République Démocratique du Congo, le Collectif des Artistes et des Cultu-
rels, « C.A.C », est conscient de l'impact financier que la pandémie à Covid-19 a sur
les artistes, interprètes, organisateurs d'événements et professionnels de la culture.
Cette association de droit congolais évalue déjà les conséquences de cette crise sani-
taire dans le secteur culturel qui n'est pas à l'abri.

Avec 0.16% de l'enveloppe budgétaire annuel alloué par le gouvernement, la situation renseigne que le ministère de la Culture et des arts n'a pas des dispositifs appropriés pour sauver la culture pendant cette période difficile.

Que faire alors pour les arts et ses acteurs pour rayonner, parader et se donner une consistance sur le plan socio-économique après la crise...?

Cette question appelle à la réflexion profonde entre les acteurs engagés afin de trouver des pistes des solutions adéquates face à la crise financière due à la Covid -19 qui a affecté le secteur de la culture.

Pas de spectacles, ni d'expositions, encore moins de rencontres littéraires ou festivals ; musée fermée, le monde des arts est durement frappé de plein fouet. C'est une courbe d'annulations explosives sur le plan artistique et événementiel qui remet en cause non seulement les carrières mais aussi les recettes fiscales provenant du secteur culturel.

A Kinshasa, les artistes qui évoluent dans l'informel logent le diable dans leur poche en cette période de confinement.

Qu'en pense le CAC ?

Pour les experts du CAC, il est important qu'une rencontre soit organisée par le Ministre de tutelle et ses partenaires et les experts du secteur, les créateurs ainsi que les opérateurs culturels pour réfléchir autour de la problématique qui est d'ordre socio-économique.

Il sera surtout question de mettre en lumière les moyens dont disposent les Etats et le secteur privé pour soutenir des écosys-

tèmes culturels afin de redynamiser les industries culturelles et créatives au terme de la vague pandémique de COVID-19.

Evidemment, toutes les économies sont par terre et vont l'être pour les deux prochaines années aux bas mots.

D'où, il faut peut-être tirer les bonnes conséquences de la situation actuelle pour monter des structures à moyen et long terme pilotées par l'Etat et/ou en corporation pour le futur. En effet, la Covid-19 est une menace mondiale sans précédent pour les personnes qui gagnent la vie comme créateurs et les auxiliaires de création.

Au plan direct, les représentations publiques et au plan indirect, l'effondrement actuel des activités économique-socioculturelles avec comme conséquence, la baisse des droits à répartir.

Récemment, renseigne-t-on, la confédération internationale des Sociétés d'auteurs et compositeurs «CISAC» a lancé un vibrant appel aux sociétés de gestion collective (comme la SOCODA) d'anticiper avec les gouvernants nationaux pour soutenir la culture en développant une résilience visant à assurer la survie des créateurs d'œuvre de l'esprit et des entreprises Culturelles afin de sauver ce secteur économique. En ce moment, il serait propice que les professionnels des arts et ceux qui dirigent le secteur puissent prendre le taureau par les cornes et faire des suggestions ou propositions adéquates.

Ils doivent examiner les moyens de secours et de soutiens financiers pouvant être dégagés en faveur du secteur.

Des alternatives verticales

Ensemble avec le ministère de tutelle, les professionnels des arts doivent prendre des mesures coercitives notamment, les dispositifs des subsides et des bourses ainsi que les indemnités aux intermittents du spectacle ou encore les mesures sociales en faveur des artistes professionnels indépendants.

«La Mutuelle de santé pour les artistes est déjà une bonne voie pour diminuer le coût de prise en charge maladie », a soutenu un des membres du CAC.

La double malédiction qui frappe la culture n'a donc pas fini de lui jouer des tours. Assimilée à du divertissement, la culture peine à être considérée comme un bien de première nécessité dans les moments critiques. Et vu qu'elle est abondamment subsidiée, ce qui est suspect dans une économie de marché, elle n'est pas prise au sérieux comme secteur productif en RDC alors que sous d'autres cieux, elle génère pourtant des dizaines de millions de dollars dans le trésor public...

Et, pourtant les métiers créatifs sont le lubrifiant indispensable pour faire tourner la machine démocratique, est le meilleur rempart contre la barbarie et le nationalisme étriqué. La culture structure est notre identité et notre rapport au monde. Et ce, dès l'enfance. C'est en outre un outil d'émancipation qui donne du sens à nos chétives existences.

Si en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, Sénégal, Maroc, la culture est classée parmi les richesses de première nécessité, elle s'estime légitimement abandonnée par les politiques en RDC.

Doit-on vraiment espérer au développement de l'industrie culturelle dans un pays où le projet de loi fondamentale sur la culture demeure encore une lettre morte dans le tiroir de l'Assemblée nationale ?

Beni Joël Dinganga

Rodrigue Rutebuka pour une réappropriation du patrimoine congolais

Né à Kinshasa, le 30 Juin 1987, Rodrigue Rutebuka est un artiste visuel formé à l'institut des beaux-arts de Kinshasa en orientation céramique. Au sortir de l'école des beaux-arts, il participe dans plusieurs expositions collectives à Kinshasa et d'ailleurs. Diplômé d'études approfondies en histoire de l'art et anthropologie à l'Université de Kinshasa, Rutebuka est spécialiste en symbolisme, fonctionnalité et ethno mathématique africain et d'outre-mer. Aujourd'hui, cela cadre effectivement avec sa démarche artistique.

Il table sur la réappropriation de la culture, du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité. Ses œuvres expriment les questionnements de la société jadis en



pleine mutation transformationnelle.

Son travail ayant un point de vue sur les patrimoines de nos civilisations par le biais de processus de l'existence hu-

maine c'est-à-dire : la naissance, la destruction ; la reconstruction et la réparation.

Afin d'établir des liens parallèles entre l'héritage immédiat de la tradition orale, l'héritage rétrospectif des entités culturelles et de faire une symbiose utile dans les jours avenir, sur l'anthropologie culturelle et la sociologie expérimentale des habitudes culturelles, mœurs, us et coutumes. Surtout de voir comment sauvegarder les patrimoines de l'humanité face aux mutations d'assimilation culturelle, acculturation et inculturation passive de l'isolationnisme. Ensuite il met en exergue un fondement des souvenirs vus, écoutés et vécus au cœur de l'évolution de l'humanité, en facilitant l'appréhension des faits sociaux et de combler des lacunes.

B.J.D

Coopération sportive

TP Mazembe : Moïse Katumbi à Anderlecht, voici pourquoi c'est possible

L'annonce a créé l'effet d'une bombe : Moïse Katumbi, président du Tout Puissant Mazembe serait parmi les prétendants à une place d'actionnaire au sein du présidium du Royal Sporting Club d'Anderlecht (Club belge de première division). Tout de suite, les réactions ont fusé de partout, dont celles de ceux qui pensent qu'une telle opération ne serait pas envisageable. Pourtant, il existe des raisons, sportives et extra sportives, qui amèneraient à penser qu'une place pour Katumbi au sein du club belge est possible, voire même des raisons de l'envisager. Pourquoi est-ce possible ?

Parce qu'Anderlecht a besoin d'argent et Katumbi en a !

Judi dernier, Marc Coucke annonce rendre son tablier de président des Mauves. Il laisse la direction aux mains d'actionnaires, et en 2022 un certain Vincent Kompany prendra les rênes. « *Anderlecht indique que la confiance en la jeunesse sera maintenue. « In youth we trust » reste donc le slogan. Neerpede, le centre de formation, devient plus que jamais le cœur battant du club et le personnel sportif veillera en outre à des renforts ciblés. Des moyens supplémentaires ont entre-temps été prévus à cet effet* » peut-on lire sur Waltfoot.be. Le plan quinquennal « *RSCA 2020-2025* » demandera des investissements et l'injection d'argent de la part de MK ne sera que bienvenu pour Anderlecht. « *C'est l'une de grandes fortunes d'Afrique* » a précisé le journaliste auteur du scoop. Anderlecht a besoin d'argent, MK en a, alors pourquoi ne pas s'associer ?

Parce que les deux parties y seront gagnantes

Entre Moïse Katumbi et An-



derlecht s'est tissée une relation de collaboration depuis plus d'une décennie. Mazembe envoie ainsi ses joueurs chez les Mauves et constituent un vivier des talents non négligeables pour le club le plus titré de Belgique. Mbokani, Meschack Elia, etc. le nombre de joueurs de Mazembe envoyé pour essais, et dont certains sont restés, démontre les bonnes relations entre les deux parties.

Moïse Katumbi investirait dans un club connu pour la qualité de sa formation et la vente des grands talents du football mondial, Tielmans (Leicester), Lukaku (Inter Milan), Vincent Kompany et autres stars. En plus, il s'ouvrirait une fenêtre pour passer les grands talents provenant directement du TP Mazembe. Anderlecht s'assurerait de bénéficier en priorité du vivier des Corbeaux. N'a-t-on pas lié Jackson Muleka ou Isaac Tshibangu avec les Mauves dans les semaines passées ?

C'est possible parce que ni Moïse Katumbi, ni le club n'ont démenti

La direction du TPM possède la réputation de démentir lorsque le club est cité dans une

opération de recrutement ou son aspect de fonctionnement interne. Via son Manager ou son site officiel, Mazembe dément à coup d'articles et des tweets un tas d'informations au sujet de l'entité Noir et blanche. Sauf que depuis l'annonce de la candidature de son président à la tête du RSC Anderlecht, aucune réaction allant dans le sens de démenti n'a été entendue. Alors simple prise de temps de réflexion ou véritable silence d'acquiescement ? La deuxième option semble la plus plausible mais il n'y a pas que...

Le média belge qui a annoncé la nouvelle, RTBF, une des grandes chaînes d'information au pays. Réputée pour sa crédibilité, elle a sûrement soutiré son scoop, comme dit par le journaliste, d'un membre du cercle de l'équipe dirigeante du club belge. Une éventuelle arrivée de Moïse Katumbi au sein du présidium d'Anderlecht serait donc un véritable coup de part et d'autre. Mazembe pour une fenêtre ouverte pour ses talents vers l'Europe, le club belge pour la manne financière et la perspective de recevoir des talents frais pour un mouillage avant éclosion. *Elisha Iragi/Footrdr.com*

Cristiano Ronaldo (Juventus) revient « plus fort » que jamais

D'après la presse italienne, Cristiano Ronaldo a retrouvé son club de la Juventus dans des conditions physiques impressionnantes. La longue coupure due à la pandémie de coronavirus n'a pas gêné Cristiano Ronaldo au niveau de sa préparation. Bien au contraire. Malgré un espace réduit, l'attaquant portugais a su concocter un programme de travail très efficace, au point d'améliorer ses aptitudes physiques. En effet, selon le quotidien *Tuttosport*, CR7 a retrouvé son club de la Juventus dans les meilleures conditions. Il serait même plus affûté qu'il ne l'a été avant son départ pour le Portugal, en mars dernier. Une preuve de plus de l'immense professionnalisme et du sérieux à toute épreuve qui caractérisent cet immense champion.



athlétiques. A son retour de quarantaine, il a semblé très en forme et cela a été confirmé par les chiffres effectués lors des tests de force physique sur les différentes machines. Le fruit très certainement d'un travail très rigoureux dans son gymnase personnel à Madère, mais aussi au sein des installations du club de Nacional, dont il a pu profiter pendant plusieurs semaines. Le Portugais a notamment pu bosser sur sa pointe de vitesse, puisque dans ce domaine aussi il a surpris les préparateurs bianconeri. La Serie A reprend le 20 juin et on peut s'attendre dès maintenant à voir débouler un CR7 plus bestial qu'il ne l'a jamais été. *football365.fr*

Des données en hausse dans tous les domaines

Malgré le poids de l'âge, Cristiano Ronaldo continue donc d'impressionner par ses aptitudes

Les sportifs les mieux payés au monde

Comme il est de coutume chaque année civile, le magazine économique américain Forbes a dévoilé son top 100 des sportifs les mieux payés de la planète. On note que trois footballeurs sont juste derrière le leader des revenus 2020, qui pratique un sport individuel :

1. Roger Federer (tennis, \$106.3Millions).
- 2 Cristiano Ronaldo (\$105M).
3. Lionel Messi (\$104M).
- 4 Neymar (\$95.5M).
- 5 LeBron James, Athlète, NBA (\$88.2M).
- 6 Stephen Curry Athlète, NBA (\$74.4M).
- 7 Kevin Durant Athlète, NBA (\$63.9M).
- 8 Tiger Woods Athlète, PGA (\$62.3M).
- 9 Kirk Cousins Athlète, NFL (\$60.5M).
- 10 Carson Wentz Athlète, NFL (\$59.1M).
- 11 Tyson Fury Athlète, Boxeur (\$57M).
- 12 Russell Westbrook Athlète, NBA (\$56M)
- 13 Lewis Hamilton Athlète, Auto Racing (\$54M).
- 14 Rory McIlroy Athlète, Golf (\$52M).
- 15 Jared Goff Athlète, NFL (\$49M).
- 16 Conor McGregor Athlète, UFC (\$48M).
- 17 James Harden Athlète, NBA (\$47.8M).
- 18 Giannis Antetokounmpo Athlète, NBA (\$47.6M).
- 19 Anthony Joshua Athlète, Boxeur (\$47M).
- 20 Deontay Wilder Athlète, Boxeur (\$46.5M)
- 34 Mohamed Salah Athlète, footballeur (\$35.1M)
- 36 Kylian Mbappe Athlète, footballeur (\$33.8M)
- 46 Andres Iniesta Athlète, footballeur (\$29.6M))
- 49 Mesut Ozil Athlète, footballeur (\$28.7M)
- 50 Paul Pogba Athlète, footballeur (\$28.5M)
- 60 Antoine Griezmann Athlète, footballeur (\$26.7M)
- 69 Alexis Sánchez Athlète, footballeur (\$25.6M)

LIGA : le Real Madrid ne jouera pas au Bernabeu à la reprise

Florentino Perez vient d'annoncer que le Real jouera ses derniers matchs de Liga à domicile au stade Alfredo Di Stefano. 75 000 places. C'est ce qui sépare la capacité de l'Estadio Santiago Bernabeu à la nouvelle enceinte qu'occupera le Real Madrid à la reprise. La Liga reprend le 11 juin, et les Madrilènes joueront leur premier match à domicile depuis mars le 18 juin (réception de Valence). Une rencontre qui se jouera comme les derniers matchs à domicile du club au stade Alfredo Di Stefano, situé au quartier de Valdebebas.

Le Stade Alfredo Di Stefano éligible au VAR

Un choix expliqué par le président de la Casa Blanca,

Florentino Perez : « Cette décision nous permettra d'avancer les travaux opérés à Santiago Bernabeu ». Des travaux de rénovation qui ont pris de l'avance avec le contexte de la crise, et devaient à la base se tenir cet été pour se terminer en 2022. Le Nuevo Bernabeu disposera alors d'une pelouse et d'un toit rétractables pour abriter des concerts, comme certains autres stades modernes.

La nouvelle maison des coéquipiers de Karim Benzema peut accueillir 6 000 places, pas problématique avec le statut des matchs à huis clos, et possède la technologie VAR. De nouveaux projecteurs et des espaces publicitaires sont attendus pour une pelouse qui accueille d'ordinaire le Real Madrid Castilla, l'équipe B du club.

LDC-CDC : la CAF planche sur plusieurs scénarios de reprise

La Confédération africaine de football étudie plusieurs hypothèses pour la reprise de ses compétitions interclubs, ainsi que pour leur prochaine édition.

Alors que les pays d'Afrique tranchent petit à petit la question du redémarrage (ou de l'arrêt) de leurs championnats, la Confédération africaine de football planche sur la reprise de ses compétitions interclubs. Interrompues en mars dernier au stade des demi-finales suite à la pandémie de Covid-19, la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération pourraient reprendre cet été. En se basant sur les réponses de 39 de ses 54 associations membres, la CAF a éta-

bli deux échéanciers pour achever la campagne 2019-2020 des Coupes africaines.

Un premier scénario « optimiste » prévoit des demi-finales aller les 31 juillet, 1er et 2 août, avec des manches retour une semaine plus tard (7, 8 et 9 août). La finale de la Coupe de la Confédération aurait alors lieu le 23 août, tandis que celle de la Ligue des Champions se jouerait le 28 août. Le second scénario, plus pessimiste, verrait les demi-finales reprendre les 4, 5 et 6 septembre, avec une finale de C3 le 23 septembre et une finale de C1 le 25.

Pour rappel, les affiches des demi-finales de Ligue des Champions opposeront le Raja Casa-

blanca au Zamalek et le Wydad Casablanca à Al-Ahly. En Coupe de la CAF, le Horoya affrontera Pyramids, tandis que le Hassania Agadir sera face à la RS Berkane.

Par ailleurs, la Confédération étudie des hypothèses destinées à alléger le calendrier de l'édition suivante. Le reversement en Coupe de la Confédération des clubs éliminés de la Ligue des Champions, la suppression des quarts de finale (soit un passage direct des poules aux demi-finales, avec un seul qualifié par poule de quatre) et la possibilité de disputer les demi-finales et la finale de chaque épreuve dans le même pays font partie des possibilités envisagées. *football365.fr*

Covid-19

Moïse Katumbi au chevet de 4 hôpitaux avec des ambulances et plusieurs matériels médicaux

Le Président National de « Ensemble pour la République », Moïse Katumbi Chapwe, multiplie des gestes de solidarité et de générosité en cette période de la pandémie de la Covid-19.

En effet, l'opposant et membre du Présidium de la Coalition Lamuka a doté lundi 01 juin, quatre hôpitaux de la ville de Lubumbashi des ambulances, des thermomètres infrarouges et des masques afin de lutter efficacement contre cette maladie qui a déjà emporté plusieurs congolais.

La cérémonie de remise de ces matériels médicaux d'importance capitale a été présidée par son conseiller spécial et politique, Salomon Idi Kalonda, qui était accompagné du professeur Simon-Huit Mulongo.

Le premier hôpital à bénéficier de ce geste de cœur du Chairman, c'est l'hôpital Général de Référence de la Commune de Katuba.

« Cette maladie n'est pas un simple rêve, c'est une réalité et ça tue. Il faut que chacun d'entre nous, nous apprenions à nous protéger car, en nous protégeant, nous protégeons aussi les autres. C'est dans ce cadre là que votre frère (Moïse Katumbi) a pensé encore une fois à votre institution. Il a mis à votre disposition une neuve et grande ambulance », indiqué Salomon Idi.

De son côté, le médecin-directeur de cette formation médicale a exprimé toute sa gratitude au bienfaiteur.

« Pour ce geste qui n'est pas le premier ; il nous a doté en ambulance et des frigos mortuaires, nous disons merci sincèrement pour avoir pensé aux personnels qui sont au front. Nous remercions l'ex-gouverneur Moïse Katumbi », a-t-il dit.

#RDC #Coronavirus #Vidéo Katumbi vole au secours de 4 hôpitaux de #Lubumbashi avec les ambulances, les thermomètres infrarouges et les masques pour lutter contre la pandémie! Salomon Kalonda, son conseiller spécial, a dirigé la cérémonie. En images, l'HGR de la commune de Katuba pic.twitter.com/ppe5IHMP4

Après cette étape, la délégation de Katumbi s'est rendue au Centre de Référence de la Kenya pour le même exercice. Un don qui tombe à pic au moment où le Centre fait également face à l'épidémie de Choléra.

Pour le Directeur général

de Centre Médical, l'oeuvre de Moïse Katumbi donnera un nouveau souffle à cette institution hospitalière.

Les Cliniques Universitaires de Lubumbashi ont été le troisième bénéficiaire du geste de cœur de Katumbi.

Pour Directeur général de cette formation médicale, le geste de Katumbi « arrive au moment opportun ». « Vous savez une structure comme celle que nous avons, a besoin d'une véritable et bonne mobilité du personnel et des malades qui seront tombés dans cette situation de la (Covid-19). Une situation qui met en mal tout le monde ».

C'est à l'Hôpital Militaire de la Commune de Rwashi que la délégation de Moïse Katumbi a bouclé cette journée-marathon de dotation.

Quelques habitants de cette partie de la ville cuprifère n'ont pas hésité à témoigner leur gratitude face à cette énième réalisation de l'ancien gouverneur de l'ex-Katanga, intervenue au moment où même le Ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, a reconnu la défaillance du système médical congolais caractérisé notamment par un manque criant des outils de travail pour des équipes médicales.

« Nous saluons ce geste de notre leader, Moïse



Katumbi, digne fils de la province et souhaitons que ces œuvres soient également réalisées dans d'autres provinces. Nous savons qu'il a un grand cœur pour le faire et il le fera. Que Dieu lui ajoute encore au-

delà de qu'il a parce que, c'est un quelqu'un qui met toujours ses moyens au service de la communauté », a dit un habitant de Lubumbashi.

Il faut noter que ce geste de Moïse est arrivé au

moment où la République Démocratique du Congo (RDC) vient de dépasser 3000 cas positifs de la Covid-19, avec 997 cas suspects en cours d'investigation.

Reagan Ndota

Passeportgate

Des doutes sur l'investissement de Semlex

Cette question mérite une réponse claire de la part du Gouvernement congolais et de son partenaire Semlex. Pendant que les deux parties font l'évaluation technique et financière du contrat qui touche à son terme, Semlex vient de publier, ce 2 juin 2020, un communiqué qui affirme que 693 000 passeports ont été produits en cinq ans, sur une prévision de 1,85 million exemplaires.

Loin de chercher à comprendre, pourquoi cette entreprise, encore le Gouvernement congolais, n'a pas communiqué officiellement par le passé les chiffres de production malgré la demande pressente du peuple congolais, il y a lieu de savoir quelle a été la hauteur réelle de l'investissement consenti par Semlex dans ce contrat conclu en

BOT.

En effet, le total des investissements prévu par le Consortium et convenu dans le contrat s'élevait à 222 millions de dollars américains. Selon l'esprit de cet accord, cet investissement devrait prendre en compte le déploiement du système, à travers le pays, et l'interconnexion des bases des données nationales.

Cinq ans durant, d'aucuns ont constaté qu'un seul centre opérationnel a été ouvert, celui de Kinshasa. De quoi déduire que la totalité des coûts qui devraient être engagés, conformément au Plan d'affaires, n'a visiblement pas été engagée.

« Si le nombre de documents officiels ou le déroulement des opérations se montrent inférieurs aux conditions déterminées dans l'offre technique, le Consortium sera autorisé à réduire voir à démobiliser l'In-

frastructure », précise l'article 3.4.

Il s'avère que cette disposition aurait certainement permis au Consortium de ne pas engager la totalité du montant prévu pour l'investissement à cause de raisons évidentes.

En procédure d'évaluation de l'exécution du contrat avant le transfert à l'Etat congolais, des analystes souhaitent que le Gouvernement veille à la préservation des intérêts supérieurs de la Nation.

Car, commente un analyste, il faudra éviter que Semlex réclame un retour sur investissement sur la base de segments qu'elle n'a pas rendu opérationnels à travers le pays.

Au cas contraire, elle devrait indiquer au Gouvernement le nombre des centres de captures ouverts à travers la RDC et démontrer comment ces centres ont

été non seulement équipés mais aussi leur fonctionnement durant toute la période de contrat en vue de la session totale à la RDC.

Pour tous ceux qui doutent que les 222 millions USD ont été réellement investis dans ce projet de production et de distribution des passeports biométriques, le Gouvernement congolais et Semlex sont dans l'obligation de leur informer, preuves à l'appui, de la façon dont cet investissement a été effectué selon l'esprit et la lettre du contrat signé en juin 2015.

Pour préserver la réputation de Semlex qui a offert ses bons services au peuple congolais durant ces cinq dernières années, certains compatriotes estiment que cette société mérite un retour sur investissement proportionnel à ce qu'elle aura injecté dans l'affaire.

zoom-eco